

RÉF. N°: TECHGHIL/DG

NOUAKCHOTT, LE: نواكشوط، في:

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

المدير العام

ADDITIF N°02 À L'AVIS DE MANIFESTATION D'INTÉRÊT (AMI)

AMI N°003/TECHGHIL/2025 : Étude d'identification de filières et de chaînes de valeurs favorables
au développement de l'entrepreneuriat local dans quatre zones du pays

1. Objet de l'additif

Le présent additif a pour objet de :

- Ajouter une adresse e-mail officielle permettant aux consultants d'obtenir des informations supplémentaires.
- Ajuster la durée de la mission de 75 jours indiquée dans l'AMI à 90 jours.
- Prolonger le délai de dépôt des manifestations d'intérêt de cinq (05) jours ouvrables à compter du délai initial fixé dans l'AMI.

2. Ajout d'un e-mail de contact

En complément des informations fournies dans l'AMI, les cabinets intéressés peuvent également adresser leurs demandes d'information à l'adresse e-mail suivante : contact@techghil.mr

3. Ajustement de la durée de la mission

La durée prévisionnelle de la mission de 75 jours indiquée dans l'AMI est ajustée à la durée de 90 Jours répartis comme indiqué dans les Termes de Référence.

4. Prorogation du délai de dépôt

Le délai initial fixé au Mercredi 27 novembre 2025 à 12h00 est prorogé de cinq (05) jours ouvrables. Ainsi, les manifestations d'intérêt devront désormais être déposées au plus tard le : Mercredi 4 décembre 2025 à 12h00 (GMT)

Les autres conditions, modalités et exigences de l'AMI restent inchangées.

Fait à Nouakchott, le 26 novembre 2025

Le Directeur Général
Abdel Fetah ABDEL FETAH